

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 23 février 2023

L'an 2023 et le 23 février à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 9 février 2023.

Date de la convocation : 9 février 2023

Date d'affichage : 9 février 2023

Délibération N° 23-02-2023 / N°25

Etaient présents les membres en exercice : 83

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Yves Petit, Maurice Soyez, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeysez, Hugues Legoux, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hémerly, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hautecœur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Torsel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Françoise Simon, Chantal Dufresne, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10

Membres ayant donné procuration : 5

Membres votants : 98

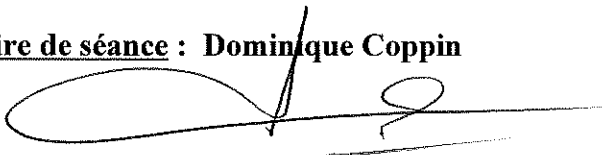
Absents : Pascal Coin, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Christian Delambre, Jean Bridel, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Duez, Roland Descamps, Eric Caron,

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyn Hadj, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Frédéric Plaquet suppléé par Élisabeth Dufour, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Jean-Louis Lebas suppléé par Joël Bray, Denise Tetelin suppléée par Muriel Sergier, Philippe Vanderbeken suppléé par Christophe Saudmont.

Absents excusés : Thomas Bonnelle, Eric Poulain, Magalie Jonard

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier.

Secrétaire de séance : Dominique Coppin

Handwritten signature of Dominique Coppin in black ink.

Titre de la délibération : Modification du règlement concernant l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), d'un kit d'électrification ou d'un vélo standard

Vu, la Loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 novembre 2000 qui autorise la création de syndicat mixte pour les Autorités Organisatrices de Transports afin de mieux coordonner leurs actions.

Vu, la Loi d'Orientations des Mobilités du 24 décembre 2019 qui donne la possibilité aux Communautés de Communes de prendre la compétence mobilité.

Vu, la délibération N° 22-02-2021/ N°15 qui acte la décision de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois de prendre la compétence mobilité.

Vu, l'arrêté préfectoral du 30 Juin 2021 qui donne à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois la compétence Mobilité.

Vu, la délibération N°30-06-2022/ N°11 en date du 30 juin 2022, qui approuve la mise en place de la subvention pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), d'un kit d'électrification ou d'un vélo standard.

CONSIDÉRANT

Pour rappel, une première délibération concernant l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique a été prise le 30 Juin 2022.

En effet, le conseil a validé la mise en place d'une aide pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), d'un kit d'électrification ou d'un vélo standard. Cette aide permet à tout demandeur de pouvoir bénéficier d'une participation sur l'achat d'un vélo à assistance électrique ou mécanique ou un kit d'électrification. L'aide est réservée aux habitants de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois s'équipant d'un vélo neuf ou d'occasion pour les déplacements quotidiens, dont les déplacements domicile-travail.

Cependant, afin de réguler l'octroi des subventions, il est proposé de modifier le règlement en conséquence.

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 8 février 2023 et de l'avis de la commission qui s'est tenu le 22 février, le conseil communautaire décide à l'unanimité:

- De modifier le règlement
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dispositif.

Le Président



Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 09/03/2023 et publication ou notification du 09/03/2023

